



PROJET PEDAGOGIQUE ENFANCE

**ASSOCIATION FAMILLES RURALES
LOIRE ET COTEAU**

2025

Accueil de Loisirs
2 rue Saumurise
49400 Sousay-Champigny
Tél 02 41 40 37 84
Email : afr.animationenfance@gmail.com
Web : www.loire-et-coteau.fr

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- | | | |
|----------------|-----------------|-------------------|
| - famille | - jeunesse | - vie associative |
| - consommation | - loisirs | - formation |
| - éducation | - tourisme | |
| - santé | - environnement | |

SOMMAIRE

I- Présentation de l'organisation	3
II- Le secteur enfance	5
III- Objectifs Pédagogiques	8
IV- Le fonctionnement	11

I- Présentation de l'organisation

A/Familles Rurales

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative. Le Mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Le projet de Familles Rurales :

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et péri-urbains

Les valeurs de Familles Rurales :

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

Familles Rurales s'est construit sur des valeurs fortes que les 2 200 associations affiliées incarnent au quotidien au travers des actions qu'elles mènent avec les familles. Le Mouvement défend ardemment le respect des différences, la tolérance et la solidarité. Il promeut les valeurs humaines indispensables à l'équilibre et au développement de la personne et de son milieu de vie. Chaque jour il agit pour donner à chacun et chacune sa place dans la société et combat toute forme de discrimination, de rejet ou de stigmatisation.

Depuis longtemps, le Mouvement gère des accueils de loisirs afin de répondre aux attentes des familles en matière de loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes en milieu rural. Ces accueils sont sous la responsabilité des associations locales et ils bénéficient d'un accompagnement de la part des fédérations départementales, c'est le cas de l'association Familles Rurales Loire et Coteaux depuis 2001.

Soucieux d'améliorer continuellement la qualité de ses accueils et la qualification des personnels qui y participent, le Mouvement organise des formations BAFA et BAFD ainsi que des formations continues tout au long de l'année.

B/ Projet éducatif

Le projet éducatif est écrit par les bénévoles de l'association Loire et Coteau. Ils y définissent les axes et les orientations autour desquels l'équipe d'animation travaillera.

Les objectifs éducatifs de l'association Familles Rurales Loire et Coteau (Enfance et jeunesse), rédigé en 2021 :

- ***Garantir des accueils de qualité***
- ***Proposer des lieux de vie, d'apprentissage et découverte***
- ***Permettre l'accès à tous en cultivant le vivre ensemble***
- ***Développer des activités au service de la population du territoire***

L'Association Familles Rurales (AFR) Loire et Coteau a été créée en 2001 par M. BOREL, ancien maire de Montsoreau. Située sur les bords de Loire, l'association offre des services enfance et jeunesse pour les cinq communes de la Côte : Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Turquant et Souzay-Champigny. Ces communes, relativement faibles démographiquement, se dynamisent à travers le tourisme local : les châteaux de la Loire, les vignobles, ou encore les habitations troglodytiques. C'est une population rurale et essentiellement de classe moyenne, représentant environ 3900 habitants.

C/ Carte d'identité de l'association

Nom : Association Familles Rurales Loire et Coteau

N° organisateur : 049ORG0286

Adresse : 24 place des diligences, MONTSOREAU

02 41 51 99 18

direction.loire.coteau@gmail.com

Implantation : « Les P'tites Fripouilles »

2 rue Saumuroise

49400 Souzay-Champigny

06 07 71 61 87

afr.animationenfance@gmail.com



II- « Le secteur enfance »

A/ Le lieu d'accueil

Les locaux « **Les p'tites Fripouilles** » (mise à disposition par la commune de Souzay-Champigny) :

- ❖ Un premier bâtiment en dur comprenant plusieurs salles : *Le Moulin*
 - Salle de restauration et cuisine
 - Salle d'activités
 - Salle de rangement/entretien
 - Bureau
 - WC

- ❖ Un deuxième bâtiment en dur comprenant plusieurs salles :
 - Salle d'activités
 - Dortoir
 - WC avec douche

- ❖ Un dernier bâtiment est en construction à la place du préau comprenant :
 - Salle d'activité
 - WC avec accès intérieur et extérieur

- ❖ L'extérieur :
 - Une cour fermée
 - Un parking extérieur

Ouverture :

Hors vacances scolaires : Les mercredis

Accueil de loisirs de 9h à 17h ou en demi-journée : 9h-12h / 13h30-17h.

Accueil possible à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Les locaux peuvent accueillir au maximum 43 enfants : 19 enfants de moins de 6 ans dans les nouveaux locaux et 24 enfants de plus de 6 ans dans les locaux du moulin.

L'accueil de loisirs bénéficie du label "Charte Qualité Plan Mercredi" accordé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Cette Charte s'articule autour de 4 axes sur lesquels l'équipe d'animation est engagée :

- 1) La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- 2) L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- 3) Mise en valeur de la richesse du territoire
- 4) Le développement d'activités éducatives de qualité

Les bénévoles d'associations partenaires viennent ponctuellement apporter leur aide.

L'association, forte de ses savoir-faire en termes d'animation socio-éducative, accueille régulièrement des stagiaires afin de les former, sur le terrain, aux fonctions d'animateur.

B/ Le public

Les publics accueillis :

Enfants âgés entre 3 et 9 ans, en majorité issus des communes de la Côte : Souzay-Champigny, Montsoreau, Turquant, Parnay, Fontevraud, et alentour.

Des enfants de moins de 3 ans peuvent être accueillis, sous réserve qu'ils soient scolarisés, après rencontre avec les parents, pour établir un protocole d'accueil.

Des enfants en situation de handicap peuvent être accueillis. La famille devra informer la direction du type de handicap afin d'établir ensemble un protocole d'accueil.

Les locaux permettent l'accueil d'enfants en situation de handicap physique (mal voyant ou à mobilité réduite).

Les enfants sont scindés en deux groupes :

En périscolaire (mercredis) :

3-5 ans : 1 animateur pour 10 enfants

6-9 ans : 1 animateur pour 14 enfants

Des activités en groupe entier, inter centres de loisirs ou enfance/jeunesse peuvent avoir lieu ponctuellement (grands jeux, sorties...).

Mise en place d'un PEDT (Projet Educatif de Territoire) incluant un plan mercredi.

L'accueil du mercredi a un projet pédagogique spécifique commun aux accueils périscolaires et établit en partenariat avec le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

C/ L'équipe d'encadrement

Sur l'année, l'équipe d'animation permanente est composée de :

- ✓ BRIN Clémentine, directrice de l'association, BPJEPS LTP
- ✓ NAUDIN Nicolas, référent enfance, BPJEPS LTP
- ✓ DILE Marion, animatrice enfance (mercredi et petites vacances scolaires), CAP petite enfance,
- ✓ PERDRIAU Marine, animatrice enfance (mercredi et vacances scolaires), BAFA,
- ✓ En cours de recrutement, animateur/trice enfance (merc. et vacances scolaires)

Des animateurs qualifiés ou stagiaires viennent régulièrement compléter l'équipe.

L'équipe pédagogique a pour fonction :

- ☞ D'assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.
- ☞ D'être à l'écoute de chacun, en faisant en sorte de concilier leurs besoins individuels et les besoins du groupe.
- ☞ De proposer et d'animer différentes activités en tenant compte des besoins, des envies et du rythme de chacun.
- ☞ De conseiller et de participer à l'organisation de la vie quotidienne.
- ☞ De travailler en équipe, d'être cohérent tout en répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- ☞ De permettre aux enfants de prendre des initiatives et d'être acteur de leurs loisirs.

Une réunion de préparation a lieu avant chaque période. L'objectif étant de mettre en place le programme de la période à venir, en lien avec le projet pédagogique annuel.

L'assistant sanitaire :

- X Veiller particulièrement à la santé physique et morale des jeunes
- X Administrer les traitements prescrits par le médecin et être responsable de l'infirmerie et du cahier de suivi
- X Aborder les problèmes de santé et jouer un rôle éducatif et de prévention à ce sujet
- X Veiller à l'intégration des jeunes pluriels



Le personnel d'entretien :

- X Nettoyer toutes les salles d'activités (poussière, aspirateur, serpillère, vitres)
- X Nettoyer et désinfecter les sanitaires
- X Nettoyer et désinfecter la cuisine (réfrigérateur, évier, cuisinière et four)
- X Appliquer le pan de nettoyage mis en place en équipe et avec les jeunes



III- Objectifs Pédagogiques

Projet pédagogique des temps périscolaires (mercredis)

Suite au PEDT incluant un plan mercredi, il a été convenu d'élaborer un projet pédagogique commun à tous les accueils périscolaires du territoire de la Côte qui regroupent : l'accueil de loisirs des P'tites Fripouilles (géré par l'AFR Loire et Coteau), les accueils du matin et du soir les jours d'école (gérés par le Syndicat de la Côte).

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place	Evaluation
Sensibiliser l'enfant à son environnement	Sensibiliser l'enfant à son environnement naturel	* Animations sur le tri sélectif et le circuit de recyclage * Mise en place de poubelles de tri identiques sur tous les accueils	* Les enfants et l'équipe utilisent des poubelles de tri correctement
	Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté	* Création d'un jardin pédagogique et de plantations	* Le jardin est entretenu et chaque enfant en connaît le contenu
	Développer les partenariats locaux	* Visites ludiques des monuments du territoire * Un document répertoriant les associations du territoire est tenu à jour * Elaboration de partenariats avec des associations locales, ainsi que les établissements culturels du territoire (asso Lire et Faire Lire, musées, bibliothèque, PNR, Ligériens de cœur, le petit messenger etc....)	* Une sortie par période est organisée * Les équipes d'animation connaissent les ressources du territoire
	Favoriser l'expérimentation	* Mise en place d'activités scientifiques	* Les équipes d'animation et les enfants sont impliqués dans les événements locaux et scolaires
Favoriser la sociabilisation	Favoriser l'éducation physique et sportive	* Différentes activités sportives et jeux d'équipes sont proposés aux enfants quotidiennement	* Les enfants participent aux activités et jeux d'équipes
	Favoriser la vie en groupe	* Elaboration avec les enfants et affichage des droits et devoirs de chacun	* Les enfants connaissent le prénom des autres enfants et des adultes encadrants * L'équipe fait respecter les règles de vie communes et sanctionne de façon juste en cas de non-respect

		<ul style="list-style-type: none"> * Organisation de temps d'échange hebdomadaires pour consulter les enfants sur le planning d'activités, les projets et l'achat de jeux * Mise à jour et suivi, par l'équipe, d'un cahier de correspondance par groupe, qui permet de garder la trace des événements marquant de la journée, des idées ou réflexions des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> * Les enfants échangent hors des temps d'activités * Le cahier de « suivi d'idées » est tenu à jour et consulté par l'équipe
	Favoriser l'apprentissage et l'exercice d'une citoyenneté responsable	<ul style="list-style-type: none"> * Les enfants rangent le matériel de leur activité avant d'en commencer une autre * Les enfants participent tour à tour aux tâches collectives. Les animateurs tiennent un planning à jour afin de s'assurer que chaque enfant participe de façon équitable 	<ul style="list-style-type: none"> * Les espaces en autonomie sont rangés correctement après utilisation * Les enfants ont une attitude de respect envers l'équipe d'animation et entre eux
	Favoriser la coopération	<ul style="list-style-type: none"> * Des jeux et grands jeux coopératifs sont proposés aux enfants régulièrement * Organisation de ciné-débats ou jeux sur des thématiques du vivre ensemble : harcèlement, impact des mots, les discriminations, la famille, égalité filles/garçons 	<ul style="list-style-type: none"> * Les enfants jouent ensemble
Favoriser le bien-être de l'enfant	Faire découvrir des activités innovantes et diversifiées	<ul style="list-style-type: none"> * Les enfants ont le choix des activités, mais aussi d'y participer ou de ne pas y participer * Diversité des activités proposées pour que chaque enfant puisse s'épanouir dans les activités qu'il aime * Mise en place d'activités adaptées selon les capacités de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> * Les enfants racontent leur journée aux parents * Les enfants participent aux différentes activités
	Développer des activités artistiques	<ul style="list-style-type: none"> * Du chant, de la musique et de la danse sont proposés de façon régulière dans les accueils, soit par des intervenants, soit par l'équipe d'animation * Une partie du matériel est accessible en autonomie aux enfants 	<ul style="list-style-type: none"> * Les enfants apprennent des chansons ou danses et les transmettent à leur famille * Les enfants savent comment et quand utiliser le matériel en autonomie
	Être à l'écoute des besoins des enfants	<ul style="list-style-type: none"> * Les animateurs sont à l'écoute du rythme de chaque enfant, de ses choix et souhaits * Les lieux sont aménagés pour permettre à l'enfant de se 	<ul style="list-style-type: none"> * Les enfants savent qu'ils ont le droit de ne pas participer à l'activité proposée * Les enfants demandent à leurs parents de venir dans les accueils

	Être à l'écoute des familles	reposer et de jouer seul lorsqu'il en ressent le besoin * Mise en place avec la famille, d'un protocole d'accueil pour les enfants en situation de handicap ou de moins de 3 ans * Accessibilité des lieux d'accueil pour que les enfants à mobilité réduite puissent bénéficier des activités	* Les enfants de moins de 3 ans sont accueillis et participent selon leurs capacités * Des enfants en situation de handicap sont accueillis et participent aux activités selon leur capacités
Créer du lien entre le scolaire et le périscolaire	Favoriser le goût pour l'écriture, la lecture et les mathématiques	* Les animateurs utilisent les fiches d'activités thématiques disponibles sur le site du ministère de l'éducation. Les fiches sont classées par discipline et rangées dans un classeur consultable par les équipes d'animation dans tous les accueils-périscolaires * Pour une cohérence pédagogique, les animateurs jeunesse de la Passerelle (9-12 ans) utilisent aussi les fiches thématiques pour créer des projets d'animation notamment sur les objectifs suivants : favoriser les activités physiques et sportives ; favoriser la pratique de la danse et de la musique * Intervention chaque mercredi d'un bénévole du dispositif « Lire et >Faire Lire » Un bénévole formé vient lire des histoires à un groupe de 6 enfants (par groupe d'âge) de 10h à 10h45	* Les enfants utilisent les espaces de lecture aménagés sur chaque accueil * Un planning Lire et Faire Lire est tenu à jour pour s'assurer que chaque enfant bénéficie, au minimum une fois par période de l'intervention du bénévole
	Être à l'écoute des enseignants et représentants des parents d'élèves	* Une participation des accueils périscolaires sera organisée et planifiée en fonction des demandes des enseignants et/ou parents d'élèves. Exemple : créer des décorations pour la fête des écoles, etc... Les demandes devront être faites suffisamment en amont (au moins 2 mois), afin que les animateurs puissent s'organiser et intégrer les demandes au planning d'activités	* L'équipe d'animation est sollicitée par les élus, les enseignants ou les parents d'élèves pour participer aux événements dans l'école

* Dans les accueils-périscolaires : le planning d'activités est périodique et contient les disciplines suivantes : cuisine, sciences, relaxation/yoga, théâtre/marionnettes, jeux pour écrire/lire et compter, arts-plastiques/activité manuelle/dessin, musique/chants, activités sportives/motricité, culture et patrimoine local, éducation à la citoyenneté, environnement.

EVALUATION :

Les objectifs fixés dans ce document doivent faire l'objet d'une évaluation afin de savoir s'ils sont atteints, en cours d'acquisition, ou non atteints. Les critères sont de l'ordre du quantitatif et du qualitatif.

Quantitatif

- Nombre de présences
- Composition du groupe (âges)
- Nombre d'enfants pendant les périodes scolaires et de vacances.
- Nombre d'enfants pendant les journées à l'accueil de loisirs et durant les sorties

Qualitatif

- Les enfants se connaissent
- Ils jouent ensemble
- Ils échangent hors des temps d'activités
- Ils ont une attitude de respect envers l'équipe d'animation et entre eux
- Les enfants racontent leurs journées aux parents
- Les enfants sont contents de venir à l'accueil de loisirs.

IV- Le fonctionnement

A/ Accès à l'accueil de loisirs

À compter de la première présence aux activités Enfance, l'adhésion à l'association devient obligatoire, un dossier d'inscription est alors transmis. Sans ce dossier, l'enfant ne pourra participer aux activités. Tout enfant entre 3 et 9 ans peut participer aux activités proposées par les animateurs.

Pour l'année 2025, l'adhésion au secteur enfance est fixée à :

- ✓ 33€ par famille

Le dossier d'inscription devra être déposé par la famille. De plus, l'adhésion sera effective lorsque les animateurs seront en possession des documents demandés :

- ✓ La fiche renseignements et l'autorisation parentale remplie et signée,
- ✓ La fiche sanitaire accompagnée d'une photocopie des vaccins de l'enfant,
- ✓ Le règlement de l'adhésion,
- ✓ Le règlement intérieur signé,
- ✓ L'attestation CAF

Une fois l'inscription finalisée, chaque famille peut faire la demande de réservation pour son enfant via le portail famille <https://afrleenfance.connecthys.com/login> une fois les codes reçus par la direction, envoyés par mail. Chaque réservation peut être effectuée au plus tard 48h avant.

Pour toute absence de nature médicale, il sera possible que les familles ne soient pas facturées seulement si un certificat médical est présenté.

Chaque famille et enfant qui adhère au secteur enfance s'engage à en respecter le fonctionnement. Les animations ont lieu sur la structure « Des P'tites Fripouilles ». Un programme est établi pour chaque période de mercredis et de vacances. Les adhérents reçoivent le programme par mail et sont invités à consulter le site de l'association (www.loire-et-coteau.fr) mis à jour régulièrement. Selon le programme, des animations peuvent avoir lieu sur une commune de la côte ou à l'extérieure. Le lieu est précisé dans le programme d'animation. Certaines sorties ou activités peuvent être payantes (en plus de la journée d'accueil) et sont indiquées sur le programme.

Tarification :

Tarifs		COMMUNES DE LA CÔTE			HORS COMMUNES DE LA CÔTE		
		Tarif journée	Tarif ^{1/2} journée	Garderie ^{1/2} heure	Tarif journée	Tarif ^{1/2} journée	Garderie ^{1/2} heure
QUOTIEN FAMILIAL	Sans N°allocataire ou MSA	15,86 €	7,93 €	0,96 €	23,58 €	11,79 €	1,13 €
	> 1600	12,02 €	6,01 €	0,72 €	19,74 €	9,87 €	0,96 €
	1041-1600	10,42 €	5,21 €	0,62 €	18,14 €	9,07 €	0,79 €
	601-1040	8,82 €	4,41 €	0,52 €	16,54 €	8,27 €	0,69 €
	< 600	3,78 €	1,89 €	0,32 €	3,78 €	1,89 €	0,32 €
Repas		3,50 €					
Réduction semaine (vacances)		5 €					
L'accueil échelonné (garderie) est facturé à la demi-heure. Toute ^{1/2} heure commencée est due.							
L'adhésion 2025 à l'association est de 33 € par famille							

B/ Le Projet d'animation et d'activités

Le projet d'animation est l'outil principal employé par les animateurs pour créer et donner du sens à leurs activités. Le projet d'animation est le moteur des journées d'accueil.

Un programme d'activité est réalisé par les animateurs pour une période de mercredis. Les enfants sont régulièrement consultés sur leurs envies d'activités.

Ces projets peuvent être mis en place en fonction des compétences des animateurs mais aussi en prenant compte les envies et capacités des enfants.

Des choix éducatifs au quotidien :

Les moments de la journée ont été pensés par les animateurs pour répondre aux mieux aux rythmes des enfants. Des choix éducatifs ont été décidés pour favoriser à la fois leur autonomie, mais aussi la vie en collectivité.

L'accueil

Un des points primordiaux est de savoir prendre le temps d'accueillir les familles nouvelles ou habituées et d'établir une bonne communication. Il faut instaurer un climat confiant et convivial. L'animateur se rend disponible pour accueillir, écouter, accompagner l'enfant ou expliquer et raconter la journée.

Les règles de vie

Poser un cadre est essentiel pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs où la vie en collectivité impose certaines règles. Celles-ci permettent d'instaurer un climat de respect et de bienveillance entre tous les acteurs de l'accueil : enfants, familles et équipe d'animation. Les règles de vie sont mises en place avec les enfants afin qu'ils s'impliquent et se les approprient. Les animateurs élaborent des règles de vie de façon ludique et appropriée aux capacités de chaque tranche d'âge. Les règles sont affichées dans chaque local pour la compréhension et la visibilité de tous.

Les activités

En lien avec le projet pédagogique et d'animation, les activités doivent être variées et équilibrées. L'enfant doit être en situation de découverte : l'animateur ne fait pas à la place de l'enfant (apprentissage de l'autonomie). Il reste cependant cohérent avec les capacités de chacun. L'enfant participe au rangement du matériel. Le rangement est un moment d'échanges et de plaisir entre l'animateur et l'enfant qui s'investit et devient responsable. Respecter le matériel, le ranger à sa place doit être compris par tous. Cela a pour but de faciliter l'organisation entre les différents groupes. Les activités doivent être réfléchies en amont pour éviter toute surprise.

Les repas

Les repas sont servis en deux services : un premier service est proposé à 11h30 pour les maternelles. Le deuxième service est proposé pour le reste des enfants, à 12h00. La table est mise à l'arrivée des enfants maternelles mais est en self-service pour les plus de 6 ans. L'enfant prend une assiette, ses couverts, son verre et sa serviette et va s'installer à la table qu'il souhaite. Un range serviette a été fixé au mur du réfectoire et à hauteur. Ainsi chaque enfant, petit ou grand, prend et range sa serviette de table en autonomie. Les serviettes sont lavées à l'accueil.

Le moment du repas doit être un moment d'animation comme les autres. La priorité est de prendre le temps pour déjeuner dans un climat convivial. Deux choix s'offrent à l'équipe d'animation : manger avec les enfants qui permet une proximité entre l'animateur et les enfants ou laisser les enfants manger seuls à une table sans adulte, ce qui permet de développer leur autonomie et une confiance mutuelle s'installe. L'enfant choisi sa place lorsqu'il s'installe. Pour les plus jeunes un adulte par table est nécessaire pour l'apprentissage de l'autonomie.

Dès que la météo le permet, pour créer un climat encore plus agréable, les enfants mangent à l'extérieur.

Une journée type :

7h30-9h00 : Péri-centre : Accueil échelonné des enfants et des familles. *Possibilité d'apporter un en-cas (Faire signer la feuille de présences par les parents).*

8h30 : Une animatrice prend le groupe des plus grands pour les emmener dans leur salle ou jouer dehors selon la météo.

9h00-9h30 : discussions, chansons, petits jeux etc... et mise en route de la journée par groupe d'âge.

9h30-11h15 : 3-5 ans : Activités et rangement avec des temps de jeux libres entre les activités et avant le repas.

9h30-12h30 : 6-9 ans : Activités et rangement, temps libre et lavage des mains avant le repas.

11h30-12h : Temps libre et lavage des mains avant le repas.

12h-13h : Repas.

13h-13h30 : Temps libre.

13h30-13h45 : (3-5 ans) Passage aux toilettes et installation à la sieste ou temps calme.

13h30-14h : 6-9 ans : temps calme

14h00-16h00 : 3-5 ans : Activités et rangement + Réveil échelonné pour ceux qui font la sieste

6-9 ans : Activités et rangement

16h00-16h30 : Goûter et rangement

16h30-18h30 : Temps libre. Péri centre : Départ échelonné des enfants. Échanges sur la journée avec les familles (*Faire signer les feuilles de présences*)

Une organisation :

Les enfants doivent à tout moment être encadrés et en sécurité. Il ne faut jamais laisser les enfants sans surveillance.

L'hygiène est une priorité et doit être respectée sous toutes ses formes :

- hygiène corporelle (lavage des mains et corporelle après toilettes pour les petits),
- hygiène des locaux (nettoyage après les ateliers, lavage des sanitaires et du linge...),
- hygiène alimentaire (contrôle des températures, lavage de la vaisselle, lavage de la cuisine...).

Le rangement doit être quotidien et efficace. Les enfants doivent être mis à contribution afin de les responsabiliser. Il faut toujours mettre le matériel dangereux en hauteur ou dans une armoire fermée à clé (cutters, grands ciseaux, pharmacies...) afin que ce soit hors de leur portée.

Des réunions de bilan et de préparation ont lieu à chaque période. La communication et la formation de l'équipe doivent être continues.

Il est interdit de boire, de fumer et de consommer des drogues dans les locaux et les espaces collectifs.

Financement assuré par les communes de Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny et Turquant.
Et :

